



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale  
du Trésor**

**French Grant**

**Développer votre présence dans les  
Territoires palestiniens**

**CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À JÉRUSALEM  
SERVICE ÉCONOMIQUE**

**L'outil *French Grant* est une ligne de don destinée au secteur privé palestinien pour l'achat de biens et services français. Ce dispositif est réabondé par tranches de 2,5 millions d'euros tous les deux ans.**

---

Cette ligne de don, utilisée en bonification de prêts commerciaux pour financer l'acquisition de biens et services français, est mise en place depuis 2010 pour faciliter l'investissement productif des entreprises palestiniennes et renforcer les liens avec les entreprises françaises dans un cadre privilégié.

## **Comment y accéder ?**

### **Le projet est-il éligible ?**

---

➤ L'objet du projet :

Quel que soit le secteur économique concerné, le don doit porter sur un investissement productif (équipements et/ou services) d'une entreprise palestinienne (nouveau projet, extension, modernisation). Une attention particulière est accordée aux projets durables, pourvoyeurs d'emplois et sources d'exportations.

➤ Le montant du don :

Le don finance l'acquisition d'équipements dans la limite de 35% du financement externe ou de 500 000€.

Il suffit pour votre partenaire palestinien de contracter un prêt auprès d'une banque agréée<sup>1</sup>.

---

Les projets sont transmis par les banques aux autorités françaises et palestiniennes. Le don sera accordé après l'analyse du projet par un Comité **bilatéral franco-palestinien**.



---

<sup>1</sup> À ce jour, les banques partenaires du dispositif sont : Arab Bank, Bank of Palestine, Cairo Amman Bank, Al Quds Bank, Arab Islamic Bank.

## Une incitation à développer un projet industriel sur la Zone Industrielle de Bethléem (ZIB) ou dans la bande de Gaza

---

Une bonification supplémentaire est accordée aux projets développés dans la Zone Industrielle de Bethléem ou dans la bande de Gaza. Les dons peuvent s'élever à hauteur de la moitié du financement externe (contre 35%) et le seuil maximum du don est rehaussé à 1M€ (contre 500k€).

Située à 3km de la ville de Bethléem, la **Zone Industrielle de Bethléem (ZIB)** est née d'un engagement pris au plus haut niveau de l'État français et de l'Autorité palestinienne au cours d'une déclaration conjointe de Mahmoud ABBAS et Nicolas SARKOZY en 2008. La ZIB a reçu une contribution de près de 10 M EUR de la part de l'AFD à la construction des infrastructures nécessaires à son développement.



Visite par le service économique de la ZIB (septembre 2023)

La **bande de Gaza** représente aujourd'hui 40% de la population (2,2 M) pour un cinquième du PIB palestinien (3,3 Mds USD). Elle a enregistré un rebond de croissance de 4,20% en 2021 et 5,60% en 2022, après une forte récession (-12,60% en 2020). L'importance de la croissance en 2021 révèle avant tout l'ampleur du choc subi en 2020 avec la crise sanitaire du Covid-19.

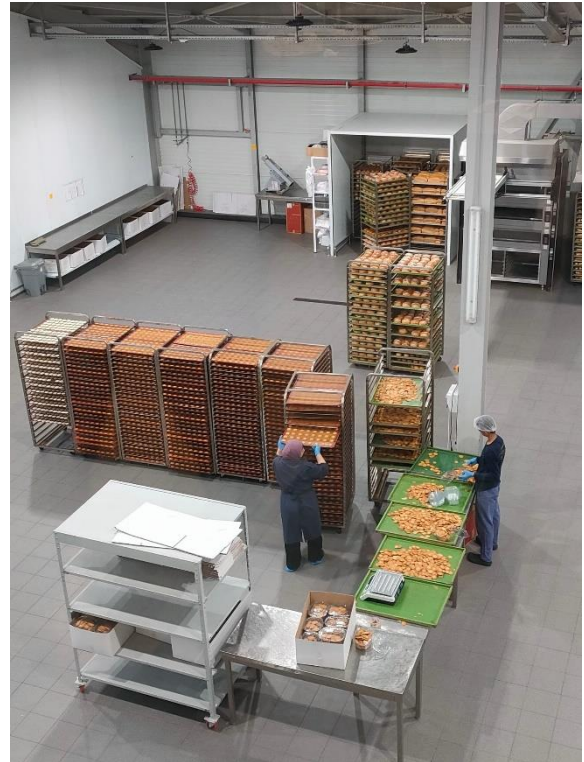
Depuis la prise du pouvoir du Hamas en 2006 et le blocus qui s'en est suivi, le PIB a progressé dix fois moins vite que la population. Dans un contexte de création de valeur faible, la pandémie a aggravé une situation économique et sociale déjà particulièrement dégradée, poussant plus de 60 % de la population de l'enclave sous le seuil de pauvreté

## L'instrument *French Grant* en faveur du secteur privé palestinien

---

### La procédure

- Dossier transmis par la banque locale agréée (étude de faisabilité, documents et statuts de l'entreprise bénéficiaire, de ses principaux dirigeants et actionnaires ; toutes les autorisations administratives palestiniennes ; traduction des documents en anglais) ;
- Examen par le Comité bilatéral sur la base du dossier complet transmis par la banque ;
- Examen par les autorités françaises de la part française – fixation du montant du don ;
- Échange de lettres ;
- Commande, paiement, expédition, et livraison des équipements ;
- Remboursement du don par Natixis via la banque locale porteuse du dossier.



### Votre interlocuteur :

Consulat Général de France à Jérusalem  
Service économique Sheikh Jarrah,  
3, Biber Street, P.O. Box 20505  
Jerusalem 91190 ; + (972) 2 582 89 95

**CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À JÉRUSALEM  
SERVICE ÉCONOMIQUE**